

# Quartier centre-ville

## Compte-rendu réunion du 15 octobre 2019

Mr Claude BAUDIN, maire, Mme Isabelle PRUD'HOMME adjointe en charge de l'économie touristique et Marchés, Mr Jean-Louis GARNIER conseiller et environ 35 habitants du quartier ont été remerciés de leur présence.

### Ordre du jour

- Informations sur la ville et le quartier (vie et animations).
- Réponses aux questions posées lors de la réunion du 09 octobre 2018 (ANNEXE 1)
- Suggestions des participants pour soumettre à la municipalité les améliorations ou modifications à apporter pour le bien être du quartier (ANNEXE 2)

### • **Point sur l'activité communale, notamment lors de la période estivale**

Pour le plus grand plaisir des Saint-Palaisiens et des vacanciers, la municipalité a réalisé des animations tout au long de l'Été.

- Le forum de l'environnement : Stands dédiés à l'environnement, Marché bio, circuit vélo....

- Dénomination d'honneur de la salle omnisports " Dominique ROCHETEAU " et en présence de celui-ci .

- Festival de musiques et gastronomie du monde, ainsi que le festival Crescendo sur l'esplanade du Concié .

- Festival d'arts de la rue et spectacles pyrotechniques dans le cadre de " Saint-Palais Parade et Vaux s'embrase " .

- Magnifique feu d'artifice le 13 août plage du bureau.

- Maison des douanes : exposition des œuvres du peintre et navigateur Titouan LAMAZOU .

### • **Points sur les travaux réalisés, en cours ou programmés**

- Poursuite des travaux du complexe municipal " Le SPOT ", ceux-ci devraient s'achever d'ici la fin de l'année ( Retard pris par les entreprises ).

- Réfection des courts de Tennis.

- Réfection des allées au parc R. VIGNES .

- En octobre début des travaux du réseau d'assainissement place de l'océan et promenade de Steisslingen par la CARA , puis réfection du sol en béton désactivé par la municipalité.

- En octobre également, travaux rue de la Source, aménagement piste cyclable, trottoirs et reprise de la voirie.

La parole a été donnée aux personnes présentes pour satisfaire à leurs interrogations sur des travaux à réaliser ou des suggestions pour améliorer la vie du quartier.

Les annexes 1 et 2 seront disponibles sur le site de la ville [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr)

Les délégués

PH. BESNARD, J-L. MARTINET

## ANNEXE 1

### • Questions posées lors de la réunion du 09 octobre 2018, " Quartier Centre-ville "

☒ Escalier qui mène du marché à la Rue Samuel BESSE : Détérioré cet été à deux endroits ( de bois cassées).

- Réparation effectuée, mais nouveau problème de dalles descellées
- A voir avec les services techniques

☒ Pour ce même escalier demande de certains utilisateurs mal voyant de mieux matérialiser les marches. Peinture blanche par exemple.

☒ Rue Samuel BESSE (en impasse) : Plusieurs habitants de cette rue se sont manifestés. Demande de réfection du marquage d'interdiction de stationnement face au N°45 pour permettre au véhicule de faire demi-tour. Demande de sécuriser la rue, beaucoup de passage voiture l'été, stationnement sauvage, non-respect des places de stationnement matérialisées et destructions des poteaux protégeant le peu de verdure de cette rue. Demande également d'un vrai trottoir pour sécuriser les sorties d'habitation et le passage des piétons nombreux empruntant cette voies pour se rendre au marché. Présence de nombreuses flaques d'eau après la pluie.

- La réfection de cette rue sera remise au budget 2020

☒ Piste cyclable du parc en mauvais état, en raison de l'émergence des racines d'arbres.

- Vu avec les services techniques de la ville.

☒ Piste cyclable du parc mauvaise interprétation des cyclistes qui roulent sur les voies réservées aux piétons, peut-être signalisation à revoir (signalétique plus visuelle par exemple)

- Panneaux " interdit aux vélos "

☒ Grande poubelle près de la maison des associations. Peux-t-on la cacher ?

- En fait cette poubelle n'a rien à faire à cet endroit, elle a été retirée par les services techniques.

☒ Carte des plages à Nauzan et sur d'autres plages. Présente d'abord la mer puis la plage et oblige à une lecture à l'envers. Pour se situer ce qui est à droite sur la carte se trouve en réalité à gauche et inversement. Ce type de carte devant être posé prochainement pour la plage du bureau

- Carte réalisée par les services de la CARA. C'est une question d'interprétation. Elles sont identiques sur toutes les plages du pays Royannais, sans problème.

☒ Ouverture pour piéton sur parking face à la mairie.

- Pas envisagé, supprimerait une place de parking

- ☒ Dans le dernier reflet (page 18) il est proposé pour ceux qui le désirent un système d'alerte (risque d'inondation, incendie etc.) Un habitant signale qu'il n'a pas réussi à se connecter sur le site.
- [Un nouveau site internet est opérationnel](#)

☒ Avenue du Platin, Regards endommagés marqués en rouge.

- [Réfection réalisée](#)

☒ Mr COURTEIX : Demande l'empierrement d'un sentier formé par le passage de piétons sur le terrain situé Avenue du Général De Gaulle (avant Super U), face à la rue Mozart. Ce passage a pour but aux personnes qui l'empruntent de se diriger vers le lac ou les tennis.

- [Le Maire est opposé à ces travaux, le terrain ayant à terme une autre destination !](#)

☒ Mr BUREAU : Nuisances sonores du RANCHO à des heures tardives, provoquées par la musique et les clameurs des participants.

- [Le Maire a rappelé que nous sommes dans une station balnéaire, avec des animations, de plus le RANCHO est une institution !](#)

M et Mme COURTIN : Demande que la mairie taille les arbustes de la promenade corniche St-Palais-Nauzan.

- [Le problème a été vu avec la responsable des espaces verts.](#)

☒ Un habitant demande si la salle peut être équipée d'un micro.

- [A voir au cas par cas avec Douglas DUHAZE, avant la réunion, comme la demande de mise à disposition de la salle.](#)

☒ Rue de Courlay, camping-cars, question d'un habitant du quartier, que deviennent les déchets ménagers et autres des propriétaires de ces camping-cars.

- Il semblerait que les propriétaires récupèrent leurs déchets !! Le maire précise que ce lieu est actuellement autorisé pour le stationnement des camping-cars.
- [Une nouvelle aire équipée est en service depuis le mois d'août à côté des ateliers municipaux, ce qui devrait régler le problème.](#)

☒ Liaison lac-chemin de la fontaine, goulet dangereux.

- [Travaux réalisés.](#)

☒ Jeux d'enfants dont photo jointe, mal adapté, les enfants se cognent souvent la tête lorsqu'ils jouent sous ce jeu. Il est cependant à noter que cette structure est certainement conforme à la législation en vigueur en matière de sécurité.

[La directrice des services techniques doit contacter le fournisseur.](#)

[Les jeux sont toutefois conformes à la réglementation et vérifiés chaque année.](#)

☒ Sujets évoqués par Mr. CHENEVIÈRE :

-Signalétique des pistes cyclables. Il faut se mettre à la place des utilisateurs... une carte "papier" ne semble pas être commode quand on est sur un vélo.

-Travail non terminé dans le fauchage de l'espace vert au-dessus du lac.

-Trottoir/entrée du lotissement "allée Charles de Gaulle" en très mauvais état.

-Haies qui empiètent sur les trottoirs... il existe encore beaucoup d'adresses non conformes...

- Quelles sont les réponses qui peuvent être apportées à ces différentes questions ?
- Le fauchage à des hauteurs différentes est volontaire.
- Le trottoir à l'entrée de l'allée Charles de Gaulle a été réparé.
- S'adresser à la police municipale qui interviendra auprès des riverains.

● Problème de sécurité pour Mme Bach et Mr Mme Baut demeurant 74 et 78 Avenue des acacias en raison du marquage au sol et des places de stationnement.

- Les services techniques ont fait réaliser les modifications du tracé et l'emplacement du stationnement, à la plus grande satisfaction de ces personnes.

